



Délégation Alsace

Service de médecine de prévention

Covid 19 : consignes en cas de test positif

Personnes avec schéma vaccinal complet ou ayant contracté le Covid-19 il y a moins de 4 mois :

- **vous isoler strictement immédiatement ;**
- **réaliser un test antigénique (TAG) le 5e jour** après la date du début des symptômes ou la date de prélèvement du test positif si vous n'avez pas de symptômes :
 - **si ce dernier est négatif** et que vous n'avez pas de symptômes depuis 48 heures, **vous pouvez mettre fin à votre isolement le 5e jour,**
 - **si ce dernier est positif ou si vous n'avez pas réalisé de test,** vous devez **poursuivre votre isolement jusqu'au 7e jour** après la date du début des symptômes ou la date de prélèvement du test positif si vous n'avez pas de symptômes. Il n'est pas nécessaire de réaliser un nouveau test au 7e jour.

Personnes non vaccinées ou avec un schéma vaccinal incomplet n'ayant pas contracté le Covid-19 il y a moins de 4 mois :

- **vous isoler strictement immédiatement ;**
- **réaliser un test antigénique (TAG) ou un test RT-PCR le 7e jour** après la date du début des symptômes ou la date de prélèvement du test positif si vous n'avez pas de symptômes :
 - **si ce dernier est négatif** et que vous n'avez pas de symptômes depuis 48 heures, vous pouvez **mettre fin à votre isolement le 7e jour,**
 - **si ce dernier est positif** ou si vous n'avez pas réalisé de test, vous devez **poursuivre votre isolement jusqu'au 10e jour** après la date du début des symptômes ou la date de prélèvement du test positif si vous n'avez pas de symptômes. Il n'est pas nécessaire de réaliser un nouveau test au 10e jour.

Juin 2022